Parmi les publications offertes à la Société, on remarque des volumes de l'Académie nationale de Reims, de la Société d'Emulation du Doubs et de la Société archéologique de Rambouillet et une plaquette intitulée Chinoiserié, qui, dans quelque cent ans, pourra fournir le sujet d'une étude littéraire locale pour nos successeurs.

M. le Secrétaire annonce en ces termes la mort de deux de nos confrères, MM. Mercier

et J. Gérin:

« M. Auguste Mercier, chevalier de la Légion d'honneur, manufacturier, maire de Chiry-Ourscamp, membre titulaire, est mort dans sa 68° année, le 14 mars 1898, dans la vieille abbaye transformée en fabrique où il avait succédé depuis plus de trente ans comme directeur à M. Peigné-Delacourt. M. Mercier vivait au milieu des ruines dont la conservation a toujours été l'un des objets de sa sollicitude, suivent en cole l'exempt. sa sollicitude, suivant en cela l'exemple que lui avait donné M. Peigné-Delacourt ; philanthrope éclairé et charitable, il laisse après lui de nombreux regrets que partageront ses confrères de la Société historique qu'il avait bien voulu recevoir à l'abbaye, il y a vingtcinq ans.

« M. Jules GÉRIN, membre correspondant, secrétaire du Comité archéologique de Senlis, est mort dans cette ville, il y a peu de jours. Les Mémoires du Comité de Senlis attestent de l'activité de M. Gérin qui en rédigeait les procès-verbaux depuis de longues années. Des notices archéologiques ou littéraires empreintes d'un tour spirituel et parfois un peu caustique, ainsi que de nombreux dessins, montrent également sa collaboration aux travaux de ce comité. Nous enverrons à ses confrères l'expression de nos regrets pour la

mort de l'un de leurs doyens.

M. Garand lit un nouveau chapitre de son étude sur les Beaux-Arts au palais de Compiègne et entretient la Société de la statuaire dans le parc. Il commence par signaler quelques œuvres de valeur qui contribuent à l'ornementation de notre pittoresque jardin; mais il est difficile; et bien petit est le nombre des œuvres qui échappent à sa critique. Il sacrifie sans pitié ces représentations raides de l'antiquité, déesses placées sur la terrasse, les unes debout, les autres assises et dont on a peine à distinguer les attributs, ou figurines sans caractère qui se trouvent dans les bosquets. En revanche il admire sans réserve le Génie du mal, de Droz, le Mucius Scævola, de Gruyère, pour lequel il rèclame un réchaud égaré dans quelque magasin d'accessoires et dont l'absence rend difficile l'identification, l'Ulysse reconnu par son chien, d'Auguste Barre, et... je crois que la liste est à peu près épuisée. Aux images frèles et graciles, dont les vêtements font trop souvent défaut, M. Garand réclame que l'on substitue des groupes héroïques, des figures patriotiques, de nature à développer chez les jeunes gens surfout des sentiments nobles et généreux que l'on ne saurait trop chercher à réveiller.

M. de Marsy rappelle à cette occasion les remarquables statues de bronze qui ont été enlevées du parc, il y a une trentaine d'années pour être portées au musée du Louvre où elles figurent aujourd'hui avec honneur. Parmi ces statues fondues d'après les antiques, par les Keller, de Zurich, célèbres par les travaux qu'ils ont exécutés pour Versailles à la fin du xviie siècle, les anciens compiégnois se rappelleront le Gladiateur combattant, un jeune chasseur portant un faon sur ses épaules, un jeune homme tenant une baguette dans chaque main, etc. Combien ces hommes de bronze faisaient mieux dans les bosquets du parc que les pâles figures de marbre qu'il faut chaque hiver enfermer dans des cages de

planches, pour éviter que la gelée ne gerce leur épiderme et que les feuilles mouillées ne

les marquent de tâches rougeâtres.

M. l'abbé Masson communique les renseignements qu'il a recueillis sur Venette à l'époque de la Révolution. Il nous montre d'abord le curé Picart de Moncourt, en exercice dans la paroisse depuis trente cinq ans environ et déjà âgé ; c'était un ecclésiastique d'un esprit libéral. jouissant de quelque fortune et de beaux revenus, qui, loin d'être hostile aux idées nouvelles, en prend en quelque sorte la direction. Il préside l'assemblée du Conseil général de la Commune et propries le fête général de la Commune et organise la fête de la Fédération. A cette époque, le mouvement républicain n'avait rien d'anti-religieux; il n'en fut pas de même quelques années plus tard; le curé fut chassé du presbytère et réduit à se réfugier dans une maison qui lui appartenait: l'église fut dépouillée de deux de ses cloches, de son mobilier, de son argenterie et de ses ornements religieux, comme le montrent les procès-verbaux qui nous sont conservés. De nombreuses réquisitions frappées par le district de Compiègne et plus tard par celui de Coudun viennent peser sur le village, en même temps des troubles se produisent, des vols fréquents obligent les habitants à organiser des gardes de nuit. La com-mune de Paris impose aussi les habitants de Venette et leur envoie des garnisaires. A partir de 1796, le calme commence à renaître, et un ancien ecclésiastique, Boquet, ne tarda pas à demander à reprendre dans la commune l'exercice de l'ancien culte catholique, ce qui lui fut accordé. Malheureusement à partir de cette époque les documents deviennent fort rares.

M. Nolet explique comment vers 1795 lors de l'établissement des Directoires de district, une partie des archives y furent centralisées, et explique que, malgré ses recherches à